
AVIS

Relatif aux données de recherche et études sur la santé et le développement global de l'enfant

15 octobre 2019

Les politiques publiques de l'enfance s'appuient sur des données, des études et des analyses qui donnent une image parcellaire et incomplète de l'enfance. C'est la conclusion des travaux menés séparément par le HCSP et le Conseil enfance du Haut conseil de la famille, de l'enfance et de l'âge (HCFEA) en 2019. Chaque Conseil a formulé des propositions relatives aux données, repères statistiques, travaux de recherche et études centrés sur les enfants, en vue d'améliorer les orientations des politiques sur l'enfant et leur pertinence à aborder celui-ci dans la globalité de son évolution et de sa santé.

Des convergences fortes se sont dégagées des travaux du HCFEA et de ceux du HCSP. Dans une volonté commune de mise en synergie de leurs conclusions, les deux conseils publient conjointement le présent avis.

Dans le cadre de la Stratégie nationale de santé, le HCSP a été chargé de conduire une réflexion sur une « politique globale et concertée de l'enfant » qui a débuté par l'analyse des « connaissances » disponibles sur l'enfance. Trois éléments ont structuré la démarche :

- L'état de santé des enfants et la réduction des inégalités sociales de santé ne progresseront pas sans une connaissance et une amélioration des déterminants sociaux. Ils comprennent l'accès à des soins de qualité et un dispositif de prévention efficace, mais aussi un ensemble de déterminants sociaux et environnementaux qui ne relèvent pas directement du ministère de la Santé (logement, conditions de vie, revenus, pauvreté des familles, alimentation, sédentarité, sommeil, éducation, consommation de tabac, drogues, alcool, etc.).
- L'importance des premières années de vie dans la construction de la santé de l'adulte et de ses inégalités à travers les comportements initiés et "l'incorporation biologique" précoce, c'est-à-dire le fait que les difficultés et les stress de l'enfance se traduisent en modifications des systèmes biologiques.
- Enfin, les évolutions et mutations des représentations de l'enfance et de ce qui caractérise un bon développement des enfants. Elles sont marquées par les transformations sociétales concernant la sécurité, les technologies, ou l'environnement dans lequel ils vivent.

De son côté, le Conseil enfance et adolescence du HCFEA, nouvelle instance, a rencontré dans ses travaux depuis 2017 des besoins et une demande dans les domaines éducatifs et sociaux de données davantage centrées sur les enfants. C'est pourquoi il a souhaité impulser une réflexion entre les producteurs de la statistique et des infrastructures de recherche publiques et les principaux utilisateurs. La démarche a été approfondie en 2019 et le rapport établi par le Conseil a d'ores et déjà permis des avancées, qui demandent à s'élargir parmi lesquelles :

- Le Conseil national de l'information statistique (CNIS), dans un avis du 6 juin 2019 de la Commission Démographie et Questions sociales intitulé : « Mieux connaître les conditions de vie des enfants » estime nécessaire de consolider et compléter ce socle de données sur l'enfant, comme le recommande le HCFEA ". (Avis n° 3 de moyen terme 2019-2023 joint en annexe).

- Un nouveau module piloté par l'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (Injep), adossé au panel des élèves de la Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance du ministère de l'Éducation nationale (Depp), sur les activités des enfants en dehors du collège est lancé à la suite du rapport adopté en mars 2018 « Temps et lieux tiers des enfants et adolescents hors maison et hors scolarité ».

Le Conseil enfance et adolescence du HCFEA et le Haut Conseil de la santé publique publient conjointement les recommandations suivantes :

1^{er} constat : Les données sur l'enfant sont nombreuses mais dispersées, incomplètes et manquent d'exploitation, de synthèse et de visibilité.

Recommandations :

Dans le respect des cadres éthiques, mettre en place un véritable écosystème des données mieux centrées sur les conditions de vie, de santé et de développement des enfants, dans toutes leurs dimensions, et le respect de leurs droits, incluant l'accès aux soins de santé., permettant aux chercheurs – administrations – utilisateurs d'interagir. Pour ce faire :

- Faciliter l'accès aux données brutes et à une documentation précise des enquêtes et rendre plus visibles les données financées par le denier public, pour permettre une meilleure exploitation des connaissances existantes.

- Créer un observatoire et un portail de données sur l'enfant, organiser un séminaire annuel producteurs – utilisateurs d'états des lieux et discussions, y compris sur les indicateurs clés tels que ceux relatifs aux objectifs du développement durable de l'ONU ou à la protection de l'enfance.

- Publier des synthèses régulières sur l'état des données sur l'enfance dans ses différentes dimensions, pour étayer et suivre les politiques publiques.

- Poursuivre le processus de remontée annuelle par les administrations des indicateurs de suivi des actions engagées pour mettre en œuvre la Convention internationale des droits de l'enfants, (outil mis en place par la DGCS en 2017 en lien avec le HCFEA)

C'est une véritable infrastructure de recherche et d'études qu'il convient de mettre en place avec des axes plus structurants pour appréhender les trajectoires des enfants dans toutes leurs dimensions.

2^{ème} constat : L'effort de recherche sur les conditions de développement de l'enfant dans son milieu de vie (psychologique, affectif, social, cognitif et déterminants sociaux) n'est pas à la hauteur des enjeux pour son bien-être et son avenir.

Recommandations :

- Développer des appels d'offre de recherche spécifiquement ciblés sur l'enfance ; renforcer les structures et travaux de recherche sur les enfants de plus de 4 ans et les adolescents.

- Disposer de données de financements dédiés aux enfants, analytiques et locales, pour une approche complète et une analyse des dépenses publiques investies dans l'enfance.
- Renforcer les équipes de recherche sur les thématiques phares sur l'enfance (démographie, éducation formelle et non formelle, handicap, pauvreté, ruptures familiales, enfance protégée) ; ajouter des questions dans les enquêtes existantes pour une approche plus globale (par exemple injecter plus systématiquement des éléments sur les relations amicales et familiales et le hors travail scolaire dans les panels de la DEPP) ; sur échantillonner des populations spécifiques (handicap etc.) et compléter l'éventail de données à différents âges, sur les aspects encore mal connus.
- Accroître l'épaisseur temporelle des études pour permettre des analyses de parcours et innover dans les possibilités de croisement entre trajectoires de santé, de scolarité, et d'environnement relationnel (familial, amical, institutionnel ou numérique), conditions matérielles et environnementales de vie.
- Pour approfondir les données sur le développement socio-affectif et cognitif de l'enfant et sa santé mentale, rendre plus exploitables et rassembler les données issues des certificats de santé durant la vie scolaire et lancer une enquête sur les 10 – 14 ans intégrant l'usage des espaces publics, les rencontres, les engagements et des données de santé, de scolarité et de justice.
- Faire participer plus directement les enfants eux-mêmes aux enquêtes les concernant.
- Développer les recherches sur l'évaluation des traitements chez les enfants qui reposent encore trop souvent sur l'extrapolation de leur efficacité chez les adultes et renouveler la connaissance des normes biologiques de l'enfant.

3^{ème} constat : De nombreux travaux suggèrent un impact significatif de l'environnement sur la santé et le développement du cerveau et de l'organisme des enfants. L'exposition et les conséquences de ces nouveaux risques sont particulièrement marqués chez les jeunes enfants et ceci dès la période intra-utéro.

Le terme « d'épidémie silencieuse » peut être utilisé pour décrire des effets de divers toxiques et nuisances sur l'organisme des enfants, y compris leur cerveau, en plein développement. De fait, les effets ne sont pas perceptibles au niveau individuel mais seulement populationnel, et le degré d'exposition qui les favorise est inférieur aux seuils habituellement retenus en toxicologie. Les conséquences concernent aussi bien des cancers, des pathologies respiratoires qu'une diminution des capacités cognitives.

Recommandations :

Un effort de recherche accru doit porter sur les effets des perturbateurs endocriniens, des toxiques d'origine industrielle, des nuisances sonores sur la santé, et le développement global des enfants. Ceci passe par le développement de la biosurveillance et des travaux sur le lien entre ces expositions et les atteintes à la santé dans cette population particulièrement exposée et sensible que sont les enfants.

HCSP : le dispositif statistique de surveillance et de recherche sur la santé de l'enfant :
<https://www.hcsp.fr/explore.cgi/avisrapportsdomaine?clefr=744>

HCFEA :

Des données et des études publiques mieux centrées sur les enfants année 2018-2019 :
http://www.hcfea.fr/IMG/pdf/avis_et_synthese_donnees07.2019.pdf
<http://www.hcfea.fr/IMG/pdf/rapportconseilenfanceadonneesjuillet2019.pdf>

Le 15 octobre 2019.